Hot News

26 Novembre 2018

LA QUESTION DES SALAIRES PNC

Nous avons toujours été clairs sur nos objectifs et notre stratégie : Des titularisations dès le rachat, toutes catégories confondues, c'était socialement une évidence. On peut dire qu'on a fait le job et pas cédé aux sirènes d'un "80% pour tous et on verra après" qui aurait été désastreux. L'accord suit son cours dans le temps engendrant régulièrement des titularisations de remplacements voire plus si l'activité est là.

On vous a dit aussi qu'une fois l'entreprise pérennisée, nous nous occuperions des salaires.
Ces 2 dernières années ont été compliquées avec simultanément l'arrivée de concurrents féroces et le doublement du prix du pétrole. XL est encore là grâce à l'implication de ses salariés et du soutien des actionnaires aussi, sans lequel l'issue aurait pu être toute autre...

Non seulement nous n'avons pas été augmentés depuis plus de 10 ans, autrement que par le classique avancement par l'ancienneté (pour ceux qui ont été concernés) mais pire nos salaires ont baissé!! La résultante d'une **baisse constante d'activité** qui nous a fait individuellement tomber à un niveau d'**heures de vol incroyablement bas.**

Mais on ne peut pas croire que le financement important (mais absolument nécessaire) de ce business plan ne comporte pas aussi un volet social! La Direction et les actionnaires n'ont pas pu imaginer un plan à 5 ans sans prendre en compte l'aspect salaire, bloqué puis en baisse bien malgré nous depuis de nombreuses années à cause des péripéties que nous avons connues.

C'est pour cela que dans l'attente du business plan, nous avons déjà travaillé sur l'activité : nous avons déjà demandé à l'entreprise de travailler sur une limitation des jours d'astreintes, dispo et réserves pour privilégier plus d'activité et des **incentives** pour ceux qui seraient volontaires.

Dès Janvier nous travaillerons donc également sur :

- **Augmentations générales**
- **Mécanismes de récupération de l'ancienneté**
- **Les indemnités**
- **L'activité garantie**

DFS

Nous avons décidé de reconduire la non applications systématique de la Déduction Forfaitaire Spécifique. Pour l'année prochaine vous pourrez choisir votre régime. Pour information, la Direction nous a déjà approché pour faire un accord pour la remettre en place de manière systématique. Nous avions visé juste car comme on s'y attendait, le fait de la refuser coûte très cher à l'entreprise. Ce sera un levier de négociation important lors des discussions de négociations sur les revalorisations de salaire à venir ;-)

My ID Travel

Après de nombreuses demandes, **l'entreprise accepte enfin le principe de donner plus d'autonomie aux salariés quant à la liste des bénéficiaires amis.**
Reste à savoir techniquement ce qu'il est possible de faire. Mais cet accord de principe va dans le bon sens!

Poste de repos SQ et SEU

Quelques précisions encore de notre part. Nous avons obtenu le principe des repos sur tous les vols XL et la création de ce poste de repos. **Nous n'avons pas "validé" le poste repos tel qu'il a été finalement mis en place**. Nous avions convenu, avec la Direction, le principe de 7 sièges décommercialisés, avec au moins le même pitch et la même inclinaison que auparavant. Tout ce qui s'est passé "après" n'est plus vraiment de notre ressort. Ce sont la technique de XL, le cabinet d'engineering et la société de maintenance mandatés pour effectuer les modifications qui ont effectué le travail, et le tout a été validé par la DGAC et l'EASA.
Il est bien évident qu'il n'est pas parfait. **Nous avons d'ores et déjà obtenu des promesses d'améliorations** (repose pied supplémentaires, suppression des scratches...)
Il sera peut être possible d'aller plus loin, mais tout cela prend du temps car il y a des contraintes économiques et techniques.
Toutefois il s'agit quand même d'une **énorme avancée**. Ce poste de repos est utilisable sur tous les vols et decommercialisé. Pour exemple, cet hiver, cela sécurise le fait d'avoir du repos sur un certain nombre de vols où nous n'en aurions pas eu forcement cause remplissage : tous les PUJ, tous les PTP directs, tous les FDF directs, tous les JFK, etc.
Quant à la polémique sur le fait qu'on pourrait nous "l'enlever" à terme, c'est un faux problème créé par des gens pour faire semblant d'apporter une solution. Aujourd'hui, dans le MSS, les termes employés pour les avions munis de crew rest en bulk (XXL et XLF) et le SQ et SEU sont les mêmes : "le pnc aura la possibilité de se reposer sur tous les vols". Il suffit d'amender l'accord.
Les postes de repos du SQ et du SEU ne sont pas moins protégés que les crew rest. Dans l'absolu, XL pourrait tout aussi décider de retirer les crew rest en bulk, puisque c'est du poids et donc de la consommation de kérozène. Ou pour faire plus de cargo. Cela prend quelques heures seulement... Croyez vous qu'ils se risqueront à le faire? Bien sur que non. sinon ils s'attireront les foudres des PN et ils le savent très bien ! C'est pareil pour le SQ et le SEU. NEXT!

26 Novembre 2018

Uniformes Masculins

Suite aux demandes de clarification de notre part, quelques informations :

☑L'uniforme ne changera pas fondamentalement, il s'agit d'un changement de fournisseur
☑Ce changement de fournisseur est un changement suite à l'opportunité de grouper notre commande avec un autre opérateur aérien (le groupe AF pour ne pas le citer, mais on ne s'enflamme pas, il ne s'agit que d'uniformes et d'opportunité de baisser les coûts)
☑Ce changement de prestataire "devrait" améliorer la qualité des pièces d'uniformes concernées
☑Avantage non négligeable : les salariés pourront s'ils le souhaitent être livrés à domicile.

Indemnités Repas RUN

Comme vous avez pu le constater, les IR RUN non percues nous ont été versées de manière rétroactive à partir de 2016. Il semblerait que d'autres rotations, avant décembre 2016 soient concernées. Nous allons donc revenir à la charge sur ce sujet.

Business Plan XL

Les avions ne sont pas encore signés, ce devrait être le cas courant Novembre. Le conseil d'Administration en a donné le pouvoir à Laurent Magnin. Nous avons interrogé la Direction sur le fait que l'information n'est pas parue dans la presse. Réponse : L'entreprise a souhaité en informer les salariés en premier et le timing des annonces à la presse est réfléchi en fonction de plusieurs paramètres.
Nous avons interrogé la Direction sur le calendrier du **retrofit** : le "chantier" devrait commencer dans un délai de **12 à 15 mois** et un premier avion pourrait être rétrofité dans 1 an, à l'occasion de la check C. Dans un premier temps, ce premier avion, pourrait plus facilement être placé en ACMI pour compléter le programme.

Nous avons demandé à ce que TOUS les services de l'entreprise, y compris les PNC et le produit soient associés à ce gros chantier, afin de ne pas renouveler les erreurs de passé. Nous avons reçu une réponse positive.

SNPNC
5 RUE DE LA HAYE - BAT LE DOME 1er ETAGE
CS 18939 TREMBLAY EN FRANCE
95732 ROISSY CDG CEDEX
Tel : 01.49.19.58.18
secretariat @snpnc.org

j'@dhère au snpnc
snpnc.org /adhérer
Munissez vous d'un RIB pour une adhésion immédiate.